

Compte de création de valeur

Le compte de création de valeur du groupe Migros dans les activités commerciales et industrielles indique la valeur ajoutée pour la société créée par le groupe.

En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe, et donc des emplois, et fournir à l'État les prestations requises.

Création de valeur nette

CHF 8'497 Mio.

Les indicateurs en détail

Utilisation en mio. CHF	Activités commerciales et industrielles [1]	
	2020	2019
à l'attention des collaborateurs	5'702	5'862
à l'attention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	142	118
à l'attention des bailleurs de fonds	33	33
à l'attention de l'Etat:	1'004	715
↳ Impôts	64	-191
↳ Taxe sur la valeur ajoutée (net)	203	194
↳ Droits de douane/émoluments/taxes	736	712

**Activités commerciales
et industrielles [1]**

Utilisation
en mio. CHF

	2020	2019
à l'attention de l'entreprise (autofinancement)	1'616	126
Création de valeur nette	8'497	6'855

1 Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Avec 67.1 %, la majeure partie de la création de valeur va aux collaborateurs. Les charges de personnel ont diminué de 2.7% par rapport à l'année précédente, ce qui est dû notamment à l'augmentation des salaires, comprise entre 0.5% et 0.9%, accordée par le groupe Migros et à des changements dans le périmètre de consolidation – acquisitions et cessions d'entreprises. 97'533 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 104'536).

Les prestations dans le cadre du **Pour-cent culturel Migros**, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent 1.7% (année précédente 1.7%) de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

0.4 % ont été versés aux **baillleurs de fonds** sous forme d'intérêts durant l'exercice sous revue. La situation financière du groupe, qui reste solide, et la persistance de faibles taux d'intérêt n'ont pas entraîné de changement significatif par rapport à l'exercice précédent.

L'**État** a perçu 11.8% (année précédente 10.4%) en impôts, droits de douane et taxes. L'État a donc touché davantage de cotisations que l'année précédente.

L'orientation systématique de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure la **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.